

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

Nom et Prénom du mandataire (le cas Adresse: N° 8 Rue Adèle Ri Commune STRAS Code postal 67000 Nature des activités: Association d' oiseaux et de leurs habitats	orales) : Ligue échéant) : ton BOURG étude et de pr	pour la Protection des Oiseaux (LPO) Grand-Est otection de la faune sauvage, et plus particulièrement des
B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODU ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique	CTION ET LE	ES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS Description (1)
Nom commun		
BI Ciconia ciconia	Nids problématiques, sur bâtiments ou structures, publics ou privés, hors installations électriques, dans le Grand-Est (hors Haut-Rhin)	
Cigogne blanche		
B2		
D2		
B3		
B4		
DE .		
B5		
(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites	de reproduction e	t aires de repos auxquels il est porté atteinte
	TRUCTION, I	DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *
Protection de la faune ou de la flore		Prévention de dommages aux forêts □ Prévention de dommages aux eaux □
Sauvetage de spécimens Conservation des habitats		Prévention de dominages à la propriété 🗵
Etude écologique		Protection de la santé publique ⊠
Etude scientifique autre		Protection de la sécurité publique 🔻 🗵
Prévention de dommages à l'élevage		Motif d'intérêt public majeur □
Prévention de dommages aux pêcherie		Détention en petites quantités
Prévention de dommages aux cultures		Autres
reciser i action generale dans laquelle s insc lationale :	rit i operation,	l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou
	nid à des endr	oits où celui-ci engendre les différentes problématiques citées ci-
dessus. Dans ces situations, il est préférable à	la fois pour la	a sécurité des oiseaux, des personnes et des installations, soit de
éduire le nid, soit de le déplacer, soit de le supp		
	ossible, se dérc	ouler hors de la période de présence des oiseaux, ou du moins des
œufs et des jeunes. Certaines situations nécessitent une intervention	n d'urgence : e	en cas de présence de cigogneaux, ceux-ci devront être transférés
vers un centre de soins à la faune sauvage.		
-		

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES M DÉGRADATION *	IODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE
Destruction 🗵 Préciser :	doit être effectuée par des professionnels habilités à intervenir en hauteur, e les opérations
Altération Préciser Il s'agit de la réduction de la taille du nid, en suppri pouvoir le laisser ne place. Cette intervention doit è matériel adapté.	mant une partie des matériaux, par exemple pour en diminuer le poids afin de tre effectuée par des professionnels habilités à intervenir en hauteur, avec du
	cer un nid de cigogne, pour le placer sur un support adapté par exemple, mais éger.
Industrial fairlein, etc. We start, was it is the light till attended and the individual till individual and a	
E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PE Formation initiale en biologie animale	□ Préciser :
Formation continue en biologie animale	
Autre formation	□ Préciser :
	matière de biologie de la Cigogne blanche, et possède les connaissances ids et la mise en place de nids artificiels en compensation.
mois de mars et de septembre environ ou la date :	
	CTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE
Reconstitution de sites de reproduction et a Mesures de protection réglementaires	aires de repos
Mesures contractuelles de gestion de l'esp Renforcement des populations de l'espèce Autres mesures	
de l'espèce concernée : Dans le cas d'une destruction de nid, une plateform ne compensation, dans un endroit propice situé dan	ns les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population le spécialement conçue pour accueillir un nid de cigogne devra être installée s le périmètre géographique proche. a également être placé sur une plateforme adaptée, dans un endroit propice
Suite sur papier libre	
	DU DE L'OPÉRATION):
Modalités de compte rendu des opérations Une fiche de suivi sera établie pour chaque sollicita la situation et les coordonnées du demandeur les différentes étapes du traitement de la problé	ition reçue par la LPO Grand-Est, détaillant :

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à STRASBOURG le 16/01/18 Votre signature

LPO

LPO ALSACE

8 rue Adèle Riton 67000 STRASBOURG Tél.: 03 88 22 07 35

Contact: aleeca@lpo.fr Site internet: /http://pilsace.lpo.fr